
Programme de Formation

Gestion de la masse salariale : pilotage budgétaire et mesures réglementaires

Contenu pédagogique



Objectifs

A l'issue de la formation, l'apprenant sera capable, en toute autonomie :

- de produire le budget prévisionnel de ses dépenses de personnel afin de répondre au cadre réglementaire de l'ARS et réaliser le suivi budgétaire de son établissement.
- d'estimer l'impact des mesures réglementaires afin de préparer le budget de l'établissement



Public visé - Niveau Avancé

Contrôle de gestion

Finances

Ressources Humaines



Prérequis

Avoir acquis les fondamentaux du pilotage de la masse salariale

Avant l'entrée en formation, un test de niveau de connaissances sera adressé aux stagiaires.

Selon le résultat, l'organisme de formation validera son inscription ou l'orientera vers la formation [Les fondamentaux du pilotage de la masse salariale](#)



Description

Parcours de formation proposé en INTER, dédié à la gestion de la masse salariale, comprenant les modules suivants :

[Elaboration du budget des dépenses de personnel](#)

[Estimation des impacts des mesures réglementaires](#)





Modalités et délais d'accès

Modalités d'accès :

- Satisfaire aux pré requis
- Inscription sous réserve de la validation par le service formation de l'établissement

A l'issue de la validation de l'expression des besoins et de la date de réalisation, une convention est envoyée au service formation et/ou au commanditaire.

La convention signée par l'établissement confirme la contractualisation de l'action de formation et l'inscription des apprenants.

Délais d'accès :

A réception de la demande de pré-inscription, notre organisme de formation, contactera le commanditaire sous 30 jours.

La formation planifiée selon les disponibilités définies avec votre établissement est réalisée sous réserve de la réception de la convention signée.



Modalités pédagogiques

Formation basée sur une alternance de théorie et de pratique.



Profil formateurs

Expert en pilotage

Spécialisée dans le domaine des ressources humaines



Moyens et supports pédagogiques

A la charge de Numih Campus

- Support pédagogique fourni
- Travaux pratiques basés sur : Mise en situation sur l'environnement de production

A la charge de l'établissement qui accueille la formation

- Accès internet
- Etablissement autonome : Accès à l'environnement de formation et/ou production
- 1 PC par participant + 1 PC formateur avec les mêmes accès
- Vidéoprojecteur
- Paperboard ou tableau blanc

Session INTER [Toulouse - Amiens - Reims]

- **Licence PMS** en cours de validité : contrôle à la charge de Numih Campus.
- **Etablissement autonome** : Il est fortement recommandé **aux stagiaires d'apporter leur PC portable, avec un accès à leur environnement à distance**. A défaut, ils seront formés sur un environnement de formation anonymisé mis à disposition par Numih Campus.
- **Etablissement hébergé** : les stagiaires auront accès à leur environnement de production depuis les **PC mis à disposition par Numih Campus**.



Compétences visées

- Configurer les éléments budgétaires
- Exploiter les résultats pour répondre au cadre réglementaire et réaliser le suivi budgétaire
- Configurer les mesures prévisionnelles
- Exploiter les résultats permettant d'estimer l'impact des mesures

**Modalités d'évaluation et de suivi**

En amont de la formation :

- Recueil des besoins des apprenants afin de disposer des informations essentielles au bon déroulé de la formation (profil, niveau, attentes particulières...).
- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer le niveau de départ

A la fin de la formation :

- Auto-positionnement des apprenants afin de mesurer l'acquisition des compétences.
- Evaluation sur exercices ou quiz pour certaines formations
- Evaluation par le formateur des compétences acquises par les apprenants.
- Questionnaire de satisfaction à chaud afin de recueillir la satisfaction des apprenants à l'issue de la formation.
- Questionnaire de satisfaction à froid, selon contexte, afin d'évaluer les apports ancrés de la formation et leurs mises en application au quotidien.
- Attestation de fin de formation envoyée à l'apprenant

**Informations sur l'accessibilité**

Pour toute situation de handicap à prendre en compte, veuillez contacter nos référentes

Emmanuelle VALANT (site de Toulouse), ou Rozenn COTTO (site de Rennes)

Par mail à l'adresse de l'organisme de formation ou par téléphone au 05 34 61 50 00 afin d'étudier la solution adaptée à votre besoin.

Organisation**Durée de la formation**

14 heures

**Modalité d'organisation**

Mixte

**Nombre de participants**

Minimum : 1

Maximum : 8

**Tarification (Net de taxes)**

INTER (par participant)
722,00 €

INTRA
0,00 €